

Bulletin d'information

09 – 23 novembre 2010

Points saillants

- Jean-Pierre Bemba devant les juges
- Transfert des réfugiés Soudanais
- La sécurité alimentaire à Rafaï.

Contexte et sécurité

La CEI enregistre 2 nouveaux candidats

Le 15 novembre, le Chef de l'Etat, François Bozizé a demandé à la *Commission électorale indépendante* (CEI) de s'organiser pour recevoir le 16 novembre de 6h à minuit les candidatures des retardataires pour les élections présidentielles et législatives du 23 janvier 2011. Le 8 novembre était la date butoir pour le dépôt des candidatures. Six candidatures avaient alors été enregistrées dont : l'actuel chef de l'Etat, François Bozizé, qui est le candidat désigné du parti au pouvoir *Kwa na kwa* (signifiant : le travail, rien que le travail), l'ex-président, Ange-Félix Patassé qui se présente comme indépendant et Jean-Jacques Démafouth, le dirigeant de l'ex rébellion *l'Armée populaire pour la restauration de la démocratie* (APRD).

Avec la décision du Chef de l'Etat de rouvrir l'enregistrement, deux candidats ont déposé leur candidature pour ces élections présidentielles.. Il s'agit de l'ancien Premier Ministre, Martin Ziguelé, du *Mouvement de Libération du peuple Centrafricain* (MLPC) et d'Emile Gros Nakombo du *Rassemblement démocratique centrafricain* (RDC).

Jean-Pierre Bemba devant les juges

Le procès de Jean-Pierre Bemba, leader du *Mouvement de libération du Congo* (MLC) et ancien vice-président de la République Démocratique du Congo (RDC), s'ouvre ce 22 novembre devant la *Cour Pénale Internationale* (CPI) de La Haye. Arrêté à Bruxelles en mai 2008 en vertu d'un mandat d'arrêt international de la CPI et détenu à La Haye depuis juillet 2008, Jean-Pierre Bemba est accusé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis par les hommes de sa milice envoyés pour appuyer le régime de l'ex-président Ange-Félix Patassé en Centrafrique entre octobre 2002 et mars 2003.

Mise à jour

Transfert des réfugiés Soudanais

Le 9 novembre, le *Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés* (UNHCR) en partenariat avec le Gouvernement centrafricain ont procédé au transfert des réfugiés Soudanais du camp de Sam Ouandja (nord-est) vers le nouveau site de Pladama dans la préfecture de la Ouaka (centre-sud).

Les réfugiés Soudanais sont arrivés à Sam Ouandja depuis 2007. Au cours de ces deux dernières années, la dégradation de la situation sécuritaire dans la zone a entravé de manière significative la protection et l'assistance que l'UNHCR et ses partenaires apportent aux quelques 3.500 réfugiés installés dans le camp de Sam Ouandja. Hormis l'insécurité, les contraintes logistiques, notamment le mauvais état des routes, limite considérablement l'approvisionnement des réfugiés.

En effet, il faut compter 2 à 3 mois pour acheminer les vivres au camp de Sam Ouandja par la route. Avec une capacité d'accueil de 7.000 personnes, le nouveau site de Pladama offre l'avantage d'être facilement accessible à partir de Bangui. «*Les réfugiés s'y sentiront beaucoup plus en sécurité et pourront mener librement des activités d'autosuffisance* », a déclaré Aminata Gueye, représentante de l'UNHCR en RCA.

Compte tenu des contraintes sécuritaires et l'état de la route, le transfert des réfugiés s'effectue par voie aérienne. Deux avions ont été affrétés pour cette opération et 4 vols par jour sont organisés. Dès leur arrivée sur le site, les réfugiés s'installent provisoirement dans un centre de transit avant leur installation définitive dans des abris qu'ils construiront eux-mêmes. Le transfert des réfugiés prendra fin le 27 novembre 2010.



Arrivée des réfugiés à Bambari. Photo : Djerassem. Mbaioem-UNHCR

En RCA, l'UNHCR assure la protection et l'assistance de près de 25.000 réfugiés et environ 192.000 personnes déplacées interne.

Contactez Djerassem Mbaioem, mbaioem@unhcr.org pour plus d'informations.

La sécurité alimentaire à Rafai

Selon les conclusions de l'évaluation rapide sur les conditions de vie des populations hôtes et des personnes déplacées à Rafai, menée par l'ONG *Première Urgence Génération Humanitaire* du 14 au 21 octobre 2010, 15 villages de la sous-préfecture de Rafai dans le sud-est ont été sujets à 28 attaques perpétrées par l'*Armée de Résistance du Seigneur* (LRA) depuis octobre 2009. Ces attaques ont occasionné la mort de 33 personnes et l'enlèvement de 192 personnes. Cette situation a entraîné le déplacement de près de 5.000 personnes. La population résidente de la ville estimée, à 3.500 personnes est affectée car elle n'a plus accès aux champs. L'ONG a relevé que les populations n'ayant pas accès aux champs ne peuvent se procurer des produits alimentaires. En 2010, il n'y a pas eu de récolte et de semences pour la prochaine saison.

Pour ce qui est de la santé, la population n'a pas de ressources financières pour accéder aux soins primaires et aucune aide d'urgence n'est disponible dans la zone. Le *Comité International de la Croix-Rouge* (CICR) mène des interventions d'urgence ponctuelles dans le domaine de l'eau et d'assainissement. En collaborant avec d'autres organisations, Première Urgence souhaite intervenir dans la zone en appuyant les populations pour une relance agricole en période de crise afin de répondre à leurs besoins essentiels. Première Urgence entend distribuer des semences, outils de maraîchage et vivrier pour la saison 2010/2011.

Contactez Pascale Blanchetière, caf.cdm@premiere-urgence.org pour plus d'informations.

Fin de la campagne des fistules obstétricales

Organisée par le Ministère de la Santé Publique en partenariat avec le *Fonds des Nations Unies pour la Population* (UNFPA), les campagnes pour l'élimination des fistules obstétricales qui ont débuté en mai 2009 ont pris fin le 19 novembre 2010. Ces 3 campagnes conduites par les équipes du Dr Koyalta du Tchad, puis du Professeur Kalinou Ouattara du Mali, ont permis au total à 231 femmes venues des préfectures de la Nana-Gribizi (nord-ouest), de la Bamingui-Bangoran (nord-centre), de la Kémo (centre-sud), la Ouaka (centre-sud), le Mbomou (sud-est), la Haute-Kotto (nord-est), la Basse-Kotto (sud-est), l'Ombela-Mpoko (sud-ouest), la Lobaye (sud-ouest) et la Mambéré-Kadéï (sud-ouest), d'être opérées gratuitement. Dorénavant, le pays dispose d'un pool de prestataires médicaux paramédicaux et sociaux, capables de prendre en charge les fistules

de Type 1 et 2. Le *Programme Alimentaire Mondial* (PAM) et l'UNHCR ont également appuyé ces campagnes par la fourniture de vivres, nattes, moustiquaires, bâches et kits de cuisine et d'hygiène. L'apparition d'une fistule obstétricale est la conséquence d'un travail d'accouchement difficile et laborieux entraînant une perte incontrôlée d'urine et des selles ou parfois des deux.



Femmes opérées de la fistule à l'hôpital de Mbaïki. Photo : Julie Imafidon- UNFPA.

«Incapable de rester "sèches" beaucoup de femmes affectées par la fistule obstétricale souffrent d'humiliation constante, d'odeur d'urine ou d'excréments (...). Les actions conjuguées entre le gouvernement, les partenaires au développement, la société civile et la communauté sont nécessaires pour éradiquer la fistule obstétricale. Cela est possible, notamment par le renforcement des structures sanitaires, en particulier celles des hôpitaux préfectoraux.», a déclaré, Mme Thérèse Zeba, représentante de l'UNFPA en RCA.

Contactez Julie Imafidon, imafidon@unfpa.org pour plus d'informations.

Pour toutes informations ou pour amener des contributions à ce bulletin, veuillez contacter: **UN OCHA Bangui, RCA**
Laura Fultang | fultangl@un.org | +236 70 18 80 64
Gisèle Willybiro- Maïdou | willybiro@un.org | +236 70 18 80 61